

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°1802-04

L'an deux mil dix-huit, le Deux février à 19 heures
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA- Maire

Nombre de conseillers.....15
Conseillers Présents..... 13+2 proc
Votants..... 15

Etaient présents : Edith LONCHAMPT – Christian DI MARTINO - Joëlle JACOB - Fabienne GALLI – Michel CORSINI – Karine DEMAIN – Fabrice FONTAINE – Sandrine BARRALIS – Patrice MARTIN – Peggy DALMAS - Jean-Marc BLANIC – Françoise RUSSO

Absents excusés : Gérard STOERKEL – Philippe K'VAREC

Secrétaire : Fabienne GALLI
Assesseurs : Sandrine BARRALIS – Peggy DALMAS

Après l'élection du Maire et des quatre Adjointes au Maire,

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON,

DONNE à Monsieur Gérard BRANDA.- Maire, délégation de signature pour toutes les affaires de la Commune par **13 voix Pour, 02 Abstentions, 00 Contre**

Et, en cas d'absence de ce dernier,

DONNE délégation de signature à :

- Gérard STOERKEL – 1^{er} Adjoint au Maire
- Edith LONCHAMPT - Adjoint au Maire
par **13 voix Pour, 02 Abstentions, 00 Contre**

DIT que la présente délibération sera annexée au Procès - Verbal d'installation du Conseil Municipal

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,


Le Maire,
Gérard BRANDA